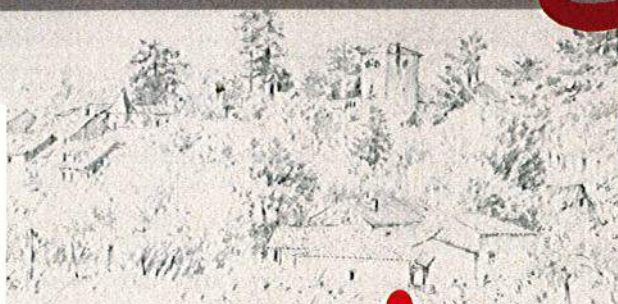




Le petit Laugnacais

■ ■ ■ ■ N° 08 Décembre 2017



Le mot du maire

Chers amis,

Quel avenir pour les communes rurales ?

Voilà l'interrogation qui m'anime en cette fin d'année; l'actualité nous abreuve d'informations sur la future suppression de la taxe d'habitation sous prétexte que les collectivités locales doivent concourir à l'effort national en matière de restriction budgétaire.

A ce stade, il convient de rappeler qu'un effort considérable a été consenti par les départements et les communes pour réduire leurs dépenses ; ainsi, la Dotation Globale de Fonctionnement allouée par l'Etat a été réduite de 30 % sur l'ensemble du pays ; elle nous permet pourtant, de pourvoir aux dépenses de fonctionnement au même titre que la taxe d'habitation.

Pour Laugnac, la baisse de la DGF grève le budget de 20.000 euros par an, ce qui constitue un frein considérable aux investissements et par là-même, aux différents projets.

Si les recettes de la taxe d'habitation ne venaient pas à être compensées par l'Etat, nous verrions dans un avenir proche, la mort de nos communes rurales.

L'Etat devrait pourtant s'appuyer sur les communes. Tous les jours, les élus locaux apportent des solutions aux besoins de leurs administrés. Les communes, dans leur globalité, forment un maillage essentiel et fort du territoire. De plus, sur les dernières années, les collectivités locales ont réduit leur train de vie de plus de 2 milliards d'euros sur l'ensemble du pays pendant que l'Etat ne réduisait pas la voilure puisque ses dépenses ont augmenté dans le même temps de plus de 10 milliards d'euros réduisant à néant l'effort consenti par les communes.

Ceci dit, quoi qu'il arrive, en ce qui concerne notre commune, l'équipe municipale continuera à œuvrer jusqu'à la fin du mandat avec la même détermination qui nous anime depuis le début. Non seulement nos engagements ont été tenus mais en plus, d'autres projets sont à l'ordre du jour comme vous le verrez dans ce Petit Laugnacais.

Le bien-vivre à Laugnac est l'affaire de tous ; l'heure est à la mobilisation afin d'aller de l'avant et de faire perdurer notre monde rural où il fait bon vivre.

Que chacun apporte sa pierre à l'édifice laugnacais à travers les associations, par exemple.

En attendant, l'équipe municipale, par mon intermédiaire, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année dans la joie et la bonne humeur.

Amicalement

Votre Maire

Jean-Marc Llorca



Le maire
et son équipe municipale
vous souhaitent une
Bonne Année



Nous vous donnons rendez-vous

**Le samedi
13 janvier 2018 à 11h**
à la salle des fêtes de Laugnac
pour la cérémonie des vœux.

Horaires et coordonnées des services public Laugnacais

■ Mairie

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 / Jeudi, vendredi de 9h à 12h / Samedi permanence de 10h à 12h.

Tél. : 05 53 68 82 93 / Fax : 05 53 68 78 38 / Email : mairiedelaugnac@wanadoo.fr

■ Agence postale

Du lundi au vendredi de 13h40 à 15h55 / Samedi de 9h00 à 11h30

Tél. : 05 53 68 82 14

■ Bibliothèque

Vendredi de 15h30 à 17h - hors vacances scolaires (1^{er} étage de la mairie)

Horaires et coordonnées des services public Prayssas

■ Communauté de Communes du Confluent et des Côteaux de Prayssas

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Tél. : 05 53 79 89 82

■ Déchetterie Prayssas

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 05 53 87 44 13

■ ADMR Prayssas

Tél. : 05 53 95 90 35

► Travaux - Investissements année 2018

● Le programme de travaux de fonctionnement et d'investissement s'est poursuivi :

- Les écoles : Pendant les vacances d'été, les classes du primaire ont été repeintes et le sol changé dans la classe de la directrice ; des armoires ont été achetées. Durant les vacances de la Toussaint, les murs de la cantine scolaire ont été repeints ainsi que les tables.
- Élagage des arbres : cet automne nos agents communaux ont élagué les arbres du village en utilisant du matériel sécurisé loué à une société.
- La création de 2 points d'apport volontaire des ordures ménagères a été réalisée cette année ; une à Sibaldio et une autre récemment, dans l'allée des Facteurs afin d'éviter des problèmes de chiens errants qui éventraient les poubelles. Chaque famille concernée a reçu des instructions pour une bonne utilisation de ces espaces.
- Achat de 50 chaises et 10 tables afin d'avoir de la marge lors de grandes manifestations (exemple : la fête votive).
- Depuis un mois, nos employés communaux redonnent « un coup de jeune » aux portails du cimetière qui en avaient bien besoin ; un bon ponçage suivi de plusieurs couches de peinture permettront de les garder encore longtemps.
- Le sablage du terrain principal du stade a été effectué en début d'été afin de le préserver ; cette opération n'avait pas été réalisée depuis 3 ans.
- Des travaux de rénovation des réseaux d'eau ont été effectués par la SAUR dans l'impasse des Tourterelles ainsi que dans l'allée des Facteurs, courant novembre.

► Entretien des chemins ruraux 2018

● CR de Quissac haut

- La municipalité remercie les riverains du chemin rural de Quissac Haut, Mme SACLEY, MM GARCIA et MUNOZ pour les travaux d'élagage réalisés le long de cette voie. Cela a permis ainsi que les travaux de voirie se déroulent dans de parfaites conditions. Afin de préserver ce CR, la commune va interdire la circulation des véhicules à moteur, sauf desserte des riverains, entre la VC4 de Quissac et la D13.

● Allée des Facteurs

- L'allée des Facteurs, fortement dégradée depuis longtemps, a été également traitée dans son intégralité.
- Un point de collecte des ordures ménagères a été créé derrière l'école, évitant ainsi la circulation du camion poubelle sur cette voie, cause des dégradations.
- La commune interdira également cette Allée à la circulation des engins agricoles ainsi qu'aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

● Divers

Il sera mis à disposition des particuliers de "l'enrobé à froid" permettant de boucher, sur leur domaine privé, les dégradations légères de leur cour et allée (ex : nids de poule). Il ne s'agira pas de profiter de cette mise à disposition pour TOUT refaire... La commune est en train d'étudier la possibilité de faire intervenir les services techniques de la communauté de commune sur des travaux de fauchage (fauchage des accotements, talus) et d'élagages.



► Adressage

Bien qu'aucune disposition réglementaire n'impose aux communes de procéder à la dénomination des voies, l'adressage des communes est primordial et de la responsabilité du Maire. En effet, le Maire veille au titre de son pouvoir de police à la "commodité de passage dans les rues, places et voies publiques".

● La Démarche

- La démarche d'adressage sur le bourg de la commune consiste à créer des adresses nommées nécessitant de dénommer les voies ainsi que de numéroté les habitations.

- De ce fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède et par son positionnement dans cette voie.

● Pourquoi créer des adresses nommées ?

L'adresse nommée est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers, des colis mais également les interventions de secours.

● Procédure

- Il appartiendra au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues et places publiques, délibérations soumises à l'approbation du Préfet.
- La dénomination des voies est entièrement à la charge de la commune.
- La numérotation est également à la charge de la commune à la première

installation seulement. Le propriétaire est ensuite chargé de son entretien et renouvellement le cas échéant.

- Les propriétaires des immeubles ne peuvent s'opposer à l'apposition des plaques indicatrices de nom de rues ou de numérotation sur leurs immeubles.
- La mairie enverra un courrier informant les personnes concernées par le complément d'adresse durant le 1^{er} trimestre 2018.

● Périmètre concerné



► Finances

Comme nous vous l'avons expliqué, les dotations se font rares et en ce qui concerne Laugnac, la Dotation Globale de Fonctionnement a diminué de 30 % soit une baisse de 20.000 € par an et ce, depuis 4 ans.

Les années qui viennent seront difficiles ; aussi, dans une maîtrise du budget, nécessaire au bon fonctionnement comme nous nous y étions engagés, il a été décidé pour l'année 2017, d'augmenter notre taxe d'habitation de 1 % et le foncier bâti de 3 %, ce qui nous fera une rentrée d'argent pour un total d'environ 1.200 € ; ce n'est qu'une goutte d'eau compte-tenu des baisses drastiques enregistrées.

Nous vous rappelons, notamment, que l'Etat nous impose la mise en place pour tous les bâtiments communaux de l'accessibilité avec des coûts exorbitants.

Toutes ces nouvelles normes grèvent le budget de l'ensemble des communes rurales de France.

Depuis 2014, c'est la première fois que nous augmentons nos impôts et nous l'avons fait le plus raisonnablement possible.

► Frais de fonctionnement du stade municipal

Comme nous l'avons fait précédemment concernant le budget des écoles, nous vous présentons le coût annuel de l'entretien du stade :

- Entretien de 2 terrains de football pour les tontes sur un rythme de 20 passages par an : 5.200 €

Cette somme comprend également la tonte d'une partie du talus, du parc devant le terrain d'honneur et le sélectif sur les 2 terrains à l'automne



- Chauffage : les vestiaires sont chauffés au gaz pour un coût annuel de : 1.720 €
- Electricité : un coût global de 1.970 €
- Sécurité : compte-tenu des cambriolages à répétition, la mairie a opté, depuis plusieurs années, pour une alarme qui s'est montrée dissuasive ; le coût annuel est de 723 €
- Arrosage : une borne d'irrigation (ASA Saint-Martin) nous permet d'arroser nos terrains pour un coût de fonctionnement de 674 €
- Eau potable : 250 €

Le coût total du stade est donc de 10.540 € qui est la somme à payer pour avoir des équipements sportifs dignes de ce nom.

L'apport publicitaire que nous procurent nos associations par leurs manifestations continues est indéniable.

L'association du foot qui oeuvre pendant 10 mois de l'année grâce à un nombre conséquent de bénévoles est une vitrine essentielle de notre commune. De plus, les entraîneurs de l'école de foot ont obtenu un label national Fédération Française de Football prouvant ainsi leurs compétences. Nous avons pu comparer avec d'autres communes de la Communauté de Communes qui gèrent leur stade et qui ont un coût nettement supérieur au nôtre.

► Urbanisme

● Révision générale du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) approuvé en septembre 2010 est en cours de révision générale. Celle-ci va permettre l'actualisation de notre document d'urbanisme afin d'intégrer les dernières dispositions réglementaires et notamment les objectifs environnementaux.

Le PLUI est un document de planification qui établit un projet global d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable et qui fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol. Il concerne les dix communes de l'ancienne communauté de communes du canton de Prayssas.

Deux réunions publiques se sont tenues le 28 mars et 06 avril à Granges sur Lot et Prayssas afin de présenter les enjeux d'élaboration du PLUI et l'analyse de l'état initial de l'environnement et du diagnostic du territoire des 10 communes.

Suite à ce diagnostic, les élus accompagnés par le cabinet METROPOLIS et le service urbanisme de la communauté de communes, ont travaillé sur le Projet de Développement et d'Aménagement Durable (PADD), socle du PLUI. Celui-ci a été présenté à la population lors d'une réunion publique, organisée en septembre. La traduction du PADD sous forme de règlement et zonage a été finalisée fin novembre.

Le PLUI concerne directement les habitants de ces communes. Ainsi à chaque étape de travail, le projet fait l'objet d'une concertation avec la population et les acteurs du territoire. Pour les demandes d'ordre particulier, il est rappelé que des registres de concertation sont à disposition dans les mairies des communes couvertes par le PLUI et au service urbanisme de la communauté de communes à Aiguillon afin de recueillir les observations du public. Le PADD qui a été débattu au dernier conseil communautaire de juillet est également consultable.

● Service urbanisme de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes est en charge du suivi et la gestion des documents d'urbanisme et de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de ses communes membres (exceptées pour celles en Règlement National d'Urbanisme gérées par les services de l'Etat).

Pour tout renseignement, le service urbanisme situé place du 14 juillet à Aiguillon, est ouvert au public le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi et vendredi de 8h à 12h. Une permanence est également assurée sur rendez-vous à Prayssas (tél 05 53 79 81 15).



► Les projets 2018

■ Nous sommes en contact avancé avec le Conseil Départemental concernant l'achat du bâtiment du centre d'exploitation (route de Lusignan-Petit) afin d'y transférer nos services techniques ; cela nous donnerait la possibilité de récupérer les locaux attenants à l'agence postale avec des perspectives éventuelles de commerce.

Nous avons donc fait une proposition financière qui sera étudiée très prochainement par une commission départementale.

Ce grand bâtiment nous offrirait de multiples possibilités d'utilisation.

■ L'adressage se fera courant 2018 ; les panneaux sont commandés et seront réceptionnés sur le 1^{er} trimestre 2018.

■ Statu-quo pour l'église de Marsac puisque, malheureusement, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) que nous avons sollicitée pour des aides, ne nous accorderait que 25 % de la somme avec impossibilité de demander d'autres aides d'Etat rendant ainsi irréalisable le projet de réfection de la toiture. Nous explorons d'autres solutions (aides du Conseil Départemental, par exemple).

■ Nous avons acheté un terrain de 2.500 m² sur la route du cimetière afin que les enseignantes aient un endroit pour faire faire du sport aux enfants, en toute sécurité ; Madame Viguié nous le cède à un prix très convenable

(1 € le m²) ; nous l'avons déjà engazonné et il sera doté d'un 1^{er} semestre 2018.

■ Terrain de Sibaldio

Nous sommes toujours en relation avec Monsieur Blaya pour lui vendre ce terrain de 2 ha afin d'y créer un lotissement dans les années à venir.

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, nous rencontrerons prochainement le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) avec Sarah Dreuil, responsable de l'urbanisme à la Communauté des Communes du Confluent et des Côteaux de Prayssas ; en effet, des règles très strictes devront être suivies sur ce futur lotissement et il convient donc de se renseigner très précisément afin d'éviter des problèmes qui nuiraient à la vitesse d'exécution de ce programme d'extension.

■ Site internet

Courant 1^{er} semestre 2018, grâce au travail exceptionnel de Céline Ollagnier, vous pourrez accéder au site internet de notre commune.

► La bibliothèque

La bibliothèque est à la recherche de livres en bon état pour les jeunes enfants, à déposer à la mairie.

Avec nos remerciements.

Marie-Andréa Duchatelle
Marie-Lou Cheyviolle



► Recensement

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

• C'est Utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

• C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

• C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas

enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

• Le recensement sur internet : c'est encore plus simple !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr



Nous vous présentons nos 2 agents recenseurs : Madame Duchatelle Marie-Andréa et Monsieur Cheyviolle Henri.

Nous remercions de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil.



Insee & votre commune



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

► Cérémonie du 11 novembre

Ce 11 novembre 2017 marque la 99^{ème} commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale mais également l'hommage et la reconnaissance du pays tout entier à l'ensemble de ses morts tombés pendant et depuis la Grande guerre.

Cette cérémonie s'est déroulée en la présence de nombreux parents et enfants, accompagnés des maîtresses d'école qui sont venus se recueillir et se souvenir de ces soldats tombés au champ d'honneur pour notre liberté et la défense de nos valeurs.

Après cette cérémonie, tout le monde s'est retrouvé pour le traditionnel verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Stéphane Quilichini



► Faisons attention à nos enfants

Les abords des écoles représentent une zone où l'aménagement et la sécurité sont essentiels. La présence d'enfants (difficilement repérables, comportements imprévisibles...) demande des précautions particulières et les va-et-vient des parents, associés à un stationnement parfois dangereux de leurs véhicules, entraînent des besoins en sécurité accentués.

DEVANT L'ECOLE, IL Y A VOS ENFANTS ET CEUX DES AUTRES

L'aménagement le plus sûr, c'est le vôtre

● Le savez-vous ?

- L'angle de vision d'un enfant n'est que de 70 degrés, soit moins de la moitié de celui d'un adulte,
- 4 secondes sont nécessaires à un enfant pour percevoir qu'un véhicule est en mouvement,
- Il est facilement distrait,
- Sa petite taille le dissimule à votre vue,
- L'enfant se sent en sécurité dans la rue, il est inconscient des dangers qui l'entourent.

De votre comportement dépend leur sécurité.
L'aménagement le plus sûr, c'est votre comportement.
Les écoles sont des lieux de citoyenneté.

● À proximité des écoles :

- Je ralentis
- Je ne stationne ni devant l'école, ni sur les passages pour piétons
- Je reste attentif, détendu et patient...

Pour information : la commune, en partenariat avec le « Crédit Mutuel », a fourni à l'école primaire des « Gilets de sécurité jaune » pour améliorer la visibilité des enfants lors des déplacements vers la Salle polyvalente ou le Terrain de sport.



>> ZOOM

Céline Ollagnier : un parcours semé de découvertes, connaissances et passions !

Céline s'installe à Laugnac avec sa famille en 1984 et fait toute sa scolarité primaire dans notre village.

Ses choix d'orientation la conduisent vers l'université à Bordeaux où elle s'engage sur la filière Histoire de l'Art puis Physique Appliquée à l'Archéologie. Durant ses études Céline se concentre principalement sur la résolution des énigmes... de céramiques architecturales venant de France, monde méditerranéen, Afrique du nord, Asie centrale, Japon (8-20^{ème} s). Vaste programme...

Ce parcours universitaire lui donne l'occasion de voyager afin de conduire les missions relatives à sa thèse ; ainsi, Céline découvrira l'Algérie, la Géorgie, la Russie, le Kazakhstan, le Tadjikistan... et pour finir elle aura l'immense plaisir de suivre les Routes de la soie en Chine.

Parmi ses multiples expériences Céline a dirigé durant une année, avec une équipe mixte franco-ouzbèke, un chantier de conservation de 200 m² de pavement du 15^{ème} siècle à Shahrissabz (Ouzbékistan) sur un site classé Unesco.

Aujourd'hui, Céline s'est engagée avec beaucoup d'enthousiasme sur une réorientation professionnelle et se forme actuellement à la gestion de projets multimédia.

C'est dans ce cadre que nous l'avons rencontrée et que nous avons convenu ensemble d'une période de stage au sein de la mairie.

Céline a répondu positivement à notre demande de création de site Internet pour la commune.

Mission accomplie ! En effet, courant premier semestre 2018 vous aurez la possibilité de vous connecter sur le site de Laugnac, y découvrir toute notre actualité, vous informer, échanger et communiquer !

Débordante d'énergie, Céline s'est également investie dans les activités périscolaires et a proposé aux enfants de partager sa passion à travers son atelier "Route de la soie"... moment de découverte et éveil de curiosité pour notre jeune public...

La municipalité tient véritablement à remercier Céline pour la qualité de son investissement, pour l'enthousiasme, l'énergie et la générosité dont elle a fait preuve dans cette aventure !

Belle réussite Céline dans cette nouvelle étape professionnelle !



► Club Générations Mouvement « Les Colchiques »

• Année 2017

Après la trêve estivale, notre club a repris le cours de ses activités le mardi avec nos différents jeux loto ou belote et randonnées pédestres le jeudi.

- le mardi 3 janvier l'Assemblée Générale a eu lieu à la salle des fêtes où 130 adhérents sont venus renouveler leur adhésion, nous les en remercions, comme à l'accoutumée nous avons reçu les enfants des écoles et leurs enseignants pour partager la galette des rois.
- le mardi 28 février un repas poule au pot était organisé dans la salle des fêtes,
- le 8 juin une sortie d'un jour à Arcachon avec visite commentée en petit train de la ville d'hiver et une petite croisière d'une heure vers l'île aux oiseaux et tout cela avec un bon petit repas.
- du 6 au 8 septembre Voyage à La Rochelle, île de Ré, Rochefort : Visite de La Rochelle en calèche, puis visite libre de l'Aquarium où nous sommes partis à la rencontre de plus de 12000 animaux marins, une merveille...
- Le lendemain visite en bus de l'île de Ré et dégustation d'huîtres
- Le 3^{ème} jour via Rochefort avec visite de L'Hermione et celle de la Corderie Royale
- le dimanche 1^{er} octobre loto salle des fêtes (beaucoup de monde).
- notre repas de l'amitié le dimanche 19 novembre
- Nous vous rappelons que le grand loto de Noël aura lieu le dimanche 17 décembre, lui aussi dans la salle des fêtes, avec de nombreux lots. Nous vous y attendons nombreux...

Vous voyez notre club se porte bien et nous vous invitons à nous y rejoindre si vous voulez passer des moments de convivialité.

La secrétaire



► La Boule Laugnacaise

• La pétanque laugnacaise vous intéresse ?

Venez nombreux nous rejoindre tous les dimanches et jours fériés, sur la place du Foirail ; début des 4 parties à 14 h 30. A bientôt !

► Association Loisirs Laugnac (ALL)

• Fête locale réussie !

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes bénévoles qui ont œuvré avant, pendant et après la fête locale du mois de juillet, les partenaires pour l'aide financière apportée et enfin les membres actifs qui m'ont soutenue.

Les nouvelles activités ont remporté un franc succès, entre autres, le concours des vélos fleuris. À la joie des petits et des plus grands, les jeux organisés ont vu beaucoup de participants. Les enfants exhibaient leur maquillage avec ravissement, les pétanqueurs ont pu profiter pleinement du boudodrome, les promenades à poney ainsi que le tir à l'arc sont restés des activités appréciées.

Le repas a réveillé les papilles gustatives ; les grillades sont restées les bonnes saveurs de la fête. Enfin, le feu d'artifice a émerveillé tous les spectateurs par sa qualité. Un dernier mot, merci à tous d'être venus participer à cette fête qui, sans vous, n'existerait pas !

Un message : venez nous rejoindre au sein de l'ALL car nous avons besoin de vous.

Ecrivez sur notre mail : animationsloisirslaugnac@gmail.com
Tél : 06 77 22 58 80

La présidente
Marie-Lou Cheyviolle



► ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Depuis l'assemblée générale du 29 septembre 2017, l'association des parents d'élèves a changé de bureau. Je profite de cet article pour remercier Fabrice Lorenzon qui a été membre du bureau puis président de cette association pendant plusieurs années. Voici sa composition pour cette année :

Président : NOWACKI Eric (papa de Pierre)
Vice-Président : BELFIO Vincent (papa de Timothé)
Trésorière : PIMENTA-SAZI Lydie (maman de Paul et Diane)
Vice-Trésorière : MADELPUECH Emelyne (maman de Bérénice et Esteban)
Secrétaire : NOWACKI Sophie (maman de Pierre)
Vice-secrétaire : AZAIS Marie-Charlotte (maman de Timothé)
Membres : Alcaraz Edwige (maman de Jade), Cossetini Alexandra (maman de Pietro) ; Delage Blandine (maman de Clémence), Rizzi Virginie (maman d'Eva), Adelaïde Maille (Maman de Manon), Sanz Elodie (maman de Lana et Zoé), Lorenzato Jarno (papa de Chiara et Liam), Spadoto Olivia (maman de Lenny, Ilies et Mayanna) et notre membre d'honneur Popescu Dominique (la deuxième maman de tous les élèves de Laugnac).

Le but de l'association n'a pas changé. Elle accompagne les projets éducatifs du corps enseignant des écoles et organise des événements divertissants pour les enfants.

Nous avons déjà organisé la soirée d'Halloween. Au nom de l'association je remercie tous les habitants du village qui ont joué le jeu en accueillant les enfants, en leur offrant quelques friandises et en décorant les maisons. Grâce à vous et votre générosité, les enfants ont passé une très agréable soirée.

D'autres manifestations sont programmées pour le reste de l'année. Pensez à cocher ces dates sur vos calendriers :

- Dimanche 10 décembre : Marché de Noël. Il se tiendra cette année dans la salle des fêtes. Comme chaque année, vous pourrez découvrir les confections réalisées par les élèves et par les membres de l'association.
- 3 mars : bourse aux jouets et puériculture. Toutes les familles désirant vendre jouets et articles de puériculture pourront louer un espace de vente dans la salle des fêtes.
- Mercredi 14 mars : Comme l'an passé les élèves défilent dans le village, accompagnés de Mr et Mme Carnaval si le temps le permet.

- 27 et 28 avril : marché aux fleurs. Inutile de préciser, je sais que cette date vous est chère.
- 29 juin kermesse : fêtes des écoles. Traditionnelle fête annuelle où vous pourrez assister au spectacle des élèves, préparé par les maitresses.

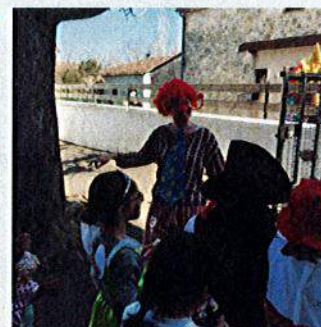
Nouveauté cette année : pour financer le voyage scolaire des primaires, l'association est présente sur le marché du village un vendredi sur deux. Elle vous propose des gâteaux et entremets.

Un petit mot enfin pour remercier la municipalité dans son ensemble pour son accueil et son soutien logistique et humain.

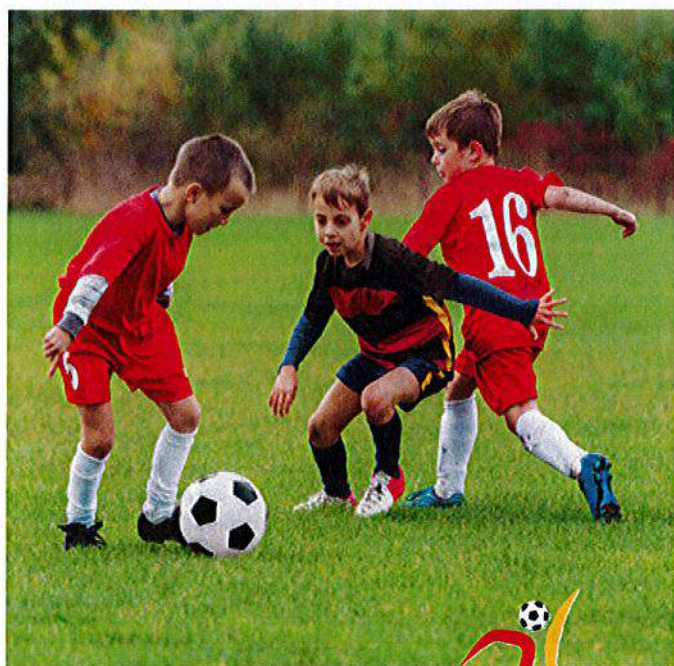
Vous pouvez suivre notre actualité à travers notre page :

Facebook @APELAUGNAC.

Eric Nowacki, le président



► Vive le ballon rond ! (ASL)



- La saison de l'AS LAUGNAC est repartie un bel effectif :
 Séniors / vétérans : 46
 École de foot : 58
 Dirigeants / arbitres : 9

L'école de foot se compose d'enfants de 5 à 14 ans dans les catégories U7, U9, U11, U13 et U15. Pour les catégories U13 et U15 un groupement a été créé avec Laroque-Timbaut avec deux équipes dans chacune des catégories.

- Une première manifestation organisée par le club a eu lieu le 10 octobre : une soirée moules-frites avec un concert en live des « Polissons de la Chanson » ! Une belle soirée et une réussite grâce à la participation des bénévoles du club et à la venue des nombreuses personnes du village et des alentours que nous remercions.

Les prochaines manifestations du club seront :

Repas dansant : 24 mars 2018

Tournoi de Pentecôte (tournoi de séniors) : 20 mai 2018

Festifoot (tournoi des jeunes) : 2 juin 2018

- RDV au bord des terrains pour encourager nos équipes : le vendredi soir pour les vétérans, le samedi après-midi pour les jeunes et le dimanche après-midi pour les séniors !

L'AS LAUGNAC

► Inscription Liste Électorale

• Dernier délai

Nous rappelons que la date limite d'inscription sur les listes électorales est **le 30 décembre**.

Une permanence sera assurée de 10 h à midi ce jour-là.

Merci de vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture eau, EDF, téléphone fixe, avis d'imposition).



► Les entreprises Laugnacaises

BOULANGERIE - PATISserie AU PAIN PERDU

Le bourg
Tél : 05 53 95 57 31

CENTIGRAMME

M. Allemane
Tél : 05 53 87 69 93

CRISTELCOIF

Mme Allemane
Tél : 06 32 38 69 24

CHARPENTE COUVERTURE LISSANDRES-LEFORT

Tél : 05 53 41 84 29

LORENZATO JM-GARAGE

Garage MOTRIO et matériel agricole
Tél : 05 53 68 83 34

LORENZON Christelle

Conseil en image
Port. : 06 63 45 41 29

LORENZON Fabrice

Ingénierie patrimoniale -
Mandataire Gan Patrimoine
Port. : 06 26 02 86 30

TAXI FRANCK ET PRISCILLE

Tél : 05 53 66 62 94
Port. : 06 09 57 47 21

TRANSPORTS SAZI

Tél : 05 53 68 82 27

SO'FERM

OULDJI Rabah
Serrurerie-menuiserie-métallerie
Port. : 06 88 28 26 09

Si des entreprises existantes
souhaitent figurer dans cette liste,
merci de contacter la mairie.

► L'état civil

NAISSANCES

Martin DHAENE née le 25 juin 2017

Margaux BELFIO AZAÏS née le 12 octobre 2017

MARIAGE :

Anne-Charlaine CLUSEL et Serge YAKAN
à **BESSONG** le 8 juillet 2017

Anne-Sophie BIBERSON et Jean PEERS
de **NIEUWBURGH** le 21 juillet 2017

Virginie DOMEK et Dimitri RIZZI le 9 septembre 2017

DÉCÈS :

Henri LABAT 90 ans, le 6 août 2017

► Nos commerçants itinérants

BOUCHERIE PHILIPPE DE LAYRAC

Boeuf blonde d'Aquitaine, veau fermier,
produits d'élevage locaux
Tél. : 05 53 48 35 14

Pizza Di Angelo Pizza artisanale

Port. : 06 88 12 34 60

M. Laboup

Marchand de fruits et légumes,
professionnel depuis plus de 30 ans.
Port. : 06 71 43 80 24

Mr MILAN Henri (suivant les saisons)

Frites, hamburgers, wraps, américains
(élaborés avec des produits frais)
Tél. : 06 12 12 04 35

► Contacts des associations Laugnacaises

ALL Association Loisirs Laugnac

Président : CHEYVIOLE Marie-Louise
Tél : 06 77 22 58 80

APE Association des parents élèves

Président : NOWACKI Eric
Tél : 06 31 35 36 65 - 05 53 96 52 48

Gymnastique Volontaire

Présidente : CHAUVEL Patricia
Tél : 06 61 62 42 83

AS Laugnac foot

Président : M. BARDINA Laurent
Tél. : 06 13 22 02 73

La Boule Laugnacaise

Présidente : M. PROTIN Michel
Tél : 06 71 63 88 04

Les Colchiques

Présidente : BALESTIE Marie-Claude
Tél : 05 53 95 00 12

Anciens Combattants

Président : LACAM Hervé
Tél : 05 53 68 87 04

Chasse

Président : M. MIRASSOU Pierre
Tél : 05 53 68 80 25

Récréart

Président : M. VIGUÉ Jean
Tél : 05 53 68 88 20

LES 400 BULLES

Présidente : Mme MINETTO Corinne
Tél : 05 53 67 16 80

ASEQ (Sauvons l'Eglise de Quissac)

Président : BIBERSON Philippe
Tél : 05 53 98 46 51

► Calendrier des festivités de janvier à juillet 2018

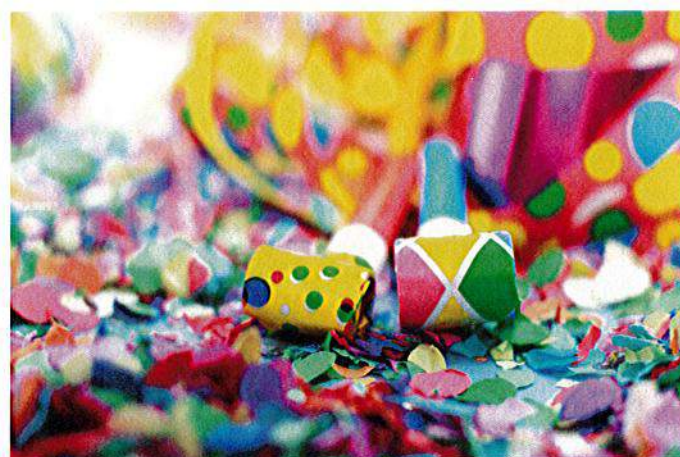
Date	Type de manifestation	Horaires	Organisateur
17 décembre 2017	Loto de Noël	14 h 30	Association Les Colchiques
2 - 3 et 4 février 2018	Exposition (peinture-sculpture)	Journée	Association Récréart
3 mars 2018	Bourse aux jouets et puériculture	-	Association Parents Elèves
14 mars 2018	Carnaval des élèves	Matin	Association Parents Elèves
24 mars 2018	Repas dansant	20 h	Association Sportive Laugnac Foot
22 avril 2018	Repas	12 h	Société de Chasse
27 avril 2018	Marché aux fleurs	de 16 h à 19 h	Association Parents Elèves
27 avril 2018	Marché aux fleurs	de 9 h à 12 h	Association Parents Elèves
20 mai 2018	Tournoi de Pentecôte (tournoi séniors)	Journée	Association Sportive Laugnac Foot
2 juin 2018	Festifoot (tournoi des jeunes)	Journée	Association Sportive Laugnac Foot
29 juin 2018	Fête des écoles + kermesse	18 h	Association Parents Elèves + enseignants
20-21-22 juillet 2018	Fête votive	-	Association Loisirs Laugnac

Éléments transmis par les associations, sous réserve de modifications par les organisateurs

Tous les mercredis soir : Gymnastique à partir de 17 h

Tous les dimanches après-midi : Pétanque à partir de 14 h 30

Tous les vendredis la bibliothèque municipale vous accueille de 15 h 30 à 17 h 30 hors vacances scolaires au 1er étage de la Mairie



► Concours départemental des Villes, Villages, Maisons fleuris

PALMARES DE LAUGNAC

Catégorie de 301 à 1000 habitants

- **Balcons - fenêtres - terrasses - murs fleuris**

Un 5^{ème} prix : LABAT Marie-Thérèse

- **Décor sur la voie publique**

un Prix d'honneur : CALDO Yolande

un 3^{ème} Prix : MIRASSOU Dominique

- **Maisons avec jardin visible de la rue**

un 5^{ème} Prix : HAOUALI Sandrine

un 6^{ème} Prix : BLOUET Jeanine

un 6^{ème} Prix : TROILLARD Blanche

Nous leur adressons toutes nos félicitations et les remercions pour leur participation au fleurissement du village.

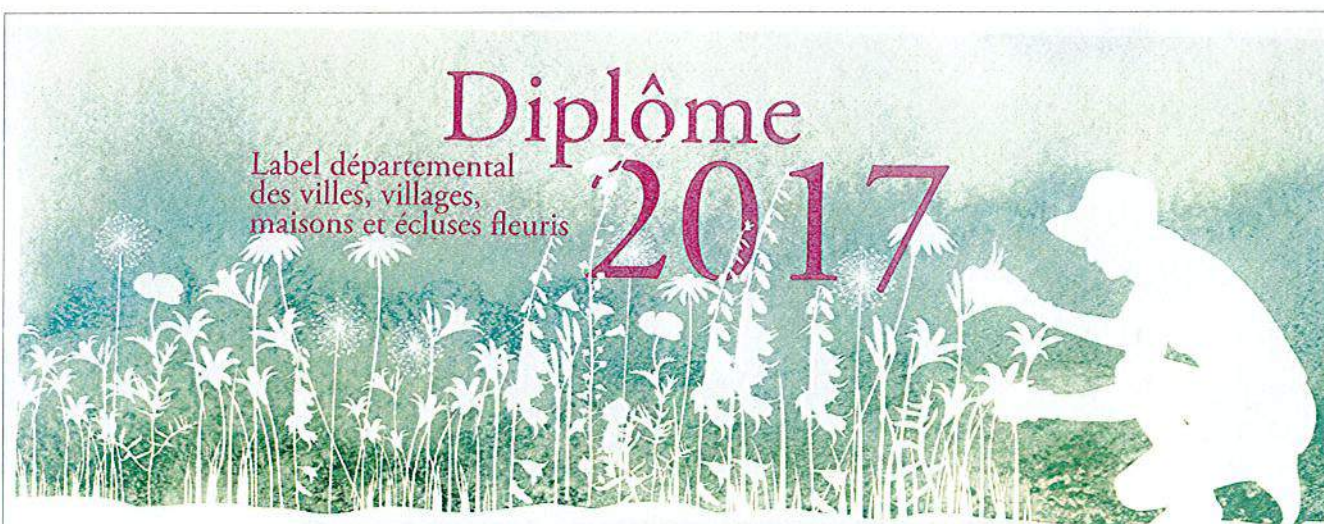
Toute nouvelle personne souhaitant participer au concours 2018 peut s'inscrire à la mairie avant le 31 mars 2018.

- **Villes et villages fleuris**

Nous avons le plaisir de vous annoncer la remise, pour la troisième année consécutive, du 2^{ème} prix des villages fleuris dans notre catégorie (de 301 à 1000 habitants).

Nous remercions Richard, notre agent communal ainsi que plusieurs conseillers municipaux qui plantent, entretiennent et arrosent les massifs.

Nous continuerons l'année prochaine cette action qui embellit notre village.



2^e Prix

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

Décerné à

LAUGNAC

dans la catégorie

Commune de 301 à 1000 habitants

Pierre Camani
Président du Conseil départemental



L'ADMR est bien implantée en Lot-et-Garonne :

- 1 Fédération Départementale
- 41 associations locales qui gèrent :
- 31 services d'aide à domicile
- 5 services de portage repas
- 5 services de soins infirmiers à domicile
- 4 accueils temporaires et de jour
- 2 accueils de loisirs sans hébergement
- 3 accueils périscolaires
- 1 micro-crèche
- 1 crèche
- 532 bénévoles à l'écoute des attentes de la population
- 1 227 salariés d'intervention (soit 718 etp) avec des compétences spécifiques : Aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, techniciennes de l'intervention sociale et familiale, aides-soignants, infirmiers...
- 81 salariés administratifs (62 etp)
- 7 786 foyers aidés sur le département
- 1 376 716 heures payées

Dans chaque Canton du Lot-et-Garonne, l'ADMR est formidablement active. Depuis 60 ans, au quotidien en relation avec les partenaires et acteurs locaux, ses bénévoles sont très engagés auprès des populations locales pour créer, animer et mettre en œuvre les services à domicile qui répondent parfaitement aux besoins.

L'ADMR vise à permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie. Depuis sa création, l'ADMR s'adapte à l'évolution de la société. L'ADMR Intercommunale de Prayssas, c'est 33 salariés dont 2 administratives qui interviennent sur votre territoire auprès de plus de 155 familles. Pour la maison ou le jardin, le personnel qualifié de l'ADMR est à votre service.

Nos bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Vous pouvez nous joindre au **05 53 95 90 35** ou par mail, asso.prayssas@fed47.admr.org

Entièrement dédié au service des internautes, le site www.admr.org vous permet de faire des demandes de devis en ligne, d'avoir la possibilité d'être rappelé par un professionnel de l'ADMR, de déposer une candidature à une offre d'emploi ou une candidature spontanée, ou encore de renseigner un formulaire pour rejoindre nos équipes de bénévoles.

Rendez-vous sur www.admr.org et contactez-nous directement

Maison de Santé
2 Lot. Mézard
47360 PRAYSSAS
05 53 95 90 35

FEDERATION ADMR DE LOT-ET-GARONNE
Avenue Jean Serres - ZA Malère CS80003
47480 PONT DU CASSE Cedex
Tél.: 05 53 66 65 89
Mail : fd.contact@fed47.admr.org

Visitez notre nouveau site internet
www.fede47.admr.org

Demandez votre
devis personnalisé



LE COÛT DES SERVICES
PROPOSÉS PAR L'ADMR PEUT
ÊTRE PRIS EN CHARGE PAR LES
POUVOIRS PUBLICS ET LES
ORGANISMES SOCIAUX

-50% de
réduction ou
Crédit
d'impôts*

PATRIMOINE

Il représente « tous les biens matériels et culturels que nous tenons des générations qui nous ont précédés et que nous partageons au sein de notre communauté »

Il s'agit, donc, en premier lieu, des paysages et du patrimoine naturel, mais, aussi, du patrimoine bâti et agricole, à toutes les échelles.

Les activités humaines évoluent dans un sens qui tend à modifier, à dégrader ou à faire disparaître les traces de ce passé.

Il s'agit, aussi, de toutes les activités humaines qui ont contribué à en faire ce qu'ils sont aujourd'hui.

C'est pourquoi, nous prêtons une attention particulière aux activités artisanales et agricoles traditionnelles.

Nous encourageons les artisans de toutes spécialités qui œuvrent dans le respect et pour la préservation des méthodes traditionnelles et leur proposons une aide pour appréhender, au mieux, le marché de la restauration du bâti.

Nous nous efforçons, dans toute la mesure du possible, d'en dresser l'inventaire et de les faire connaître de tous les publics.

Si vos centres d'intérêt rejoignent les nôtres, n'hésitez pas à nous contacter :

ppdp.prayssas@gmail.com

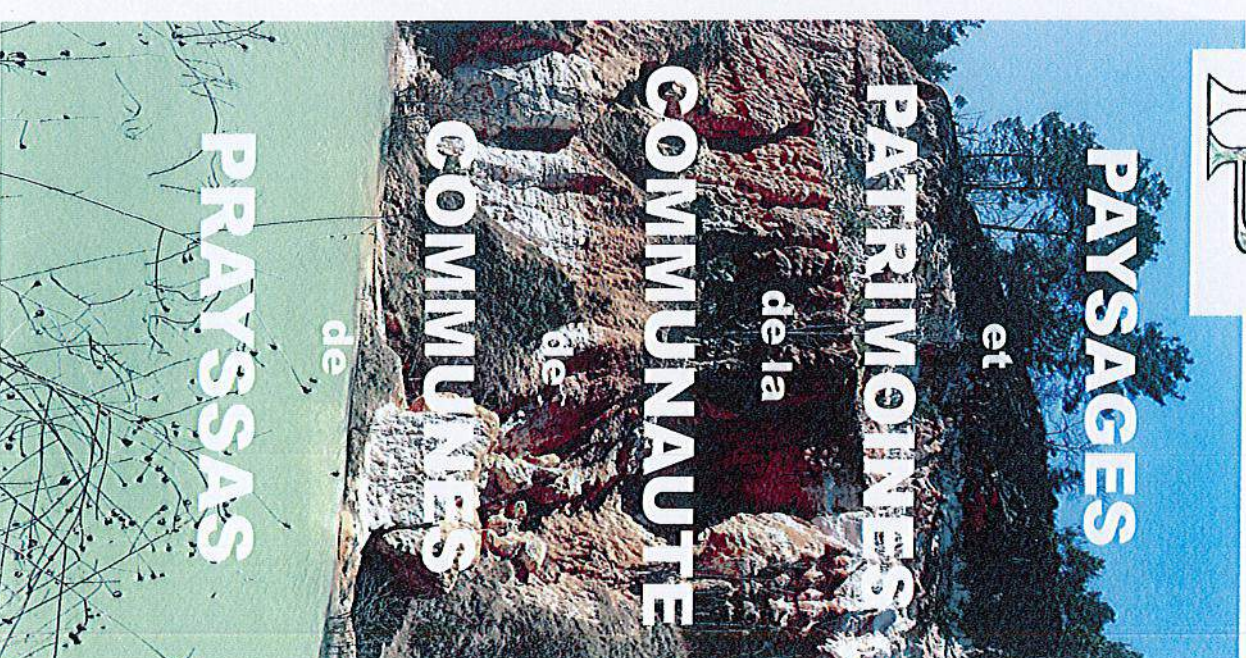
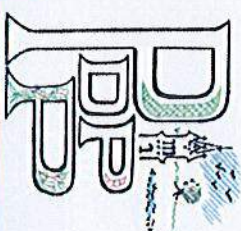
06 10 25 00 71

Qui sommes-nous ?

Notre association a pour objectif de sensibiliser les élus et la population à la richesse de notre environnement, à l'intérêt de le protéger, de le mettre en valeur, d'en assurer la transmission aux nouvelles générations.

Dans ce but, nous vous proposons :

- Des visites de découverte sur des sites connus, ou plus confidentiels, du patrimoine de la région ;
- Des expositions qui s'appuient sur un travail de recherche et, notamment, des sorties préparatoires ; présentées dans le cadre des Journées du Patrimoine, elles sont, ensuite, à la disposition des collectifs qui le souhaitent
- Des rencontres avec des artisans utilisant des méthodes traditionnelles.
- Des projections cinématographiques sur des hommes et des femmes de caractère qui vivent aujourd'hui et ne concèdent que le minimum à la modernité.



Thème retenu pour les

Journées du Patrimoine 2018

« Les matériaux traditionnels du bâti ancien » : gisements, extraction, transformation et mise en œuvre.

Activités préparatoires

30 janvier 2016 : sortie géologique entre Fumel et le Pech de Berre, à la découverte des matériaux rocheux et de leurs gisements.

11 juin 2016 : tuilerie de Saint Astier, rénovations du château de Duras, maison à emplage de bois d'Esclottes.

8 décembre : intérieurs du château de Duras, Castelmoron d'Albret, abbaye de Saint Ferme.

17 mars 2017 : carrière ARGECO du Brétou, à Fumel, carrière du Tiple et briqueterie réfractaire Tellus-Céram à Monsempron-Libos.

30 septembre 2017 : bastides de Lot et Garonne. Château de Biron.

7 octobre 2017 : carrière souterraine de pierre de taille, fours à chaux, fours catalans et hauts fourneaux de la région de Fumel - Monsempron-Libos.

Thèmes traités

ces dernières années

2011 : église de Saint Amand, à Saint Sardos, la bastide avortée de Felton, pigeonniers et lavoirs

2012 : salle des fêtes de Granges : le Lot, artère économique de la vie locale.

2013 : église de Saint Julien de Terre-Fosses, paysages, patrimoine géologique et botanique, maisons fortes, lavoirs et fontaines ;

2014 : église de Castillou, art campanaire et cloches des églises du canton, arbres remarquables, petits mammifères sauvages de nos maisons et jardins ;

2015 : église de Saint Jean de Balmerme, petits éléments d'architecture, arbres remarquables, arbres et arbustes comestibles ou toxiques

